

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 20 juin 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 juin 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Daniel LAFAY
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Jacques COUDOUR à Patrick SAUZEDDE
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Jean-François DELAIRE à Serge FAYET

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Philippe BLANCHOZ, Marc DELPOSEN, André IMBERDIS, Michel COUPERIER, Carine BRODIN, Françoise KORZCENIUK, Thierry BARTHELEMY.

Conseillères suppléantes ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS, Christine PETRUCCI.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

CONTRAT AMBITION RÉGION – AVENANT

Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

43

Suppléants ayant voix
délibérantes :

2

Conseillers représentés :

6

Total votants :

51

Le rapporteur rappelle à l'assemblée la signature en date du 17 mai 2018 du Contrat Ambition Région (CAR) avec le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes.

Ce partenariat, établi pour une durée de 3 ans entre la Région et la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, vise à soutenir les projets d'investissement porteurs d'attractivité du territoire. Pour ce faire, et de manière à accompagner sa stratégie intercommunale, la Région alloue à la Communauté de Communes un montant de 2 947 000€ au titre de ce contrat pour subventionner des projets à maîtrise d'ouvrage tant communale qu'intercommunale.

Aussi, un premier bilan intermédiaire a récemment été conduit entre les signataires conformément aux termes dudit contrat. Cela a notamment permis d'évaluer l'état d'avancement des projets prévus tout en abordant les éventuelles modifications à apporter à la teneur programmatique dans le cadre financier préalablement fixé.

C'est pourquoi il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver l'avenant au Contrat Ambition Région qui intègre les modifications à apporter au programme opérationnel. Il est notamment prévu d'introduire la réhabilitation du siège de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, ainsi que des travaux à maîtrise d'ouvrage communale portant sur le plan d'eau de Saint-Rémy-sur-Durolle. L'ensemble du programme d'actions actualisé est joint à la présente délibération.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la nouvelle programmation proposée au titre du Contrat Ambition Région,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer l'avenant relatif audit contrat.

TOTAL VOTANTS : 51	Conseillers présents : 45	Représentés : 6	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 51	Pour : 51	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

